



## Unité d'aménagement 084-62

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 084-62 a été produit pour la période 2018-2023.

**Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Les éléments suivants ont été analysés afin de les mettre à jour.**

Éléments analysés	Effets sur les possibilités forestières
Retrait de 15 670 hectares de lisières boisées riveraines	- 8 000 m <sup>3</sup> /an
Ajustement à 310 hectares de pentes abruptes à l'aide de la cartographie LIDAR	- 400 m <sup>3</sup> /an
La nouvelle stratégie d'aménagement des peuplements mixtes prévue à l' <i>Entente concernant une nouvelle relation entre le Gouvernement du Québec et les Cris du Québec</i>	Non significatif

### Modifications suite à la présentation des résultats préliminaires

Modifications	Effets sur les possibilités forestières
Ajustement au tableau sur la répartition de la superficie considérée au calcul afin d'y intégrer les ajustements aux pentes abruptes de la cartographie LIDAR	Aucun

### Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	292 950	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	69 950	24%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m <sup>3</sup> /ha)	3 150	1%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	51 030	17%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	168 820	58%

## Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements commerciaux (récolte)	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	1 770	1 770
Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)	0	0
Coupe avec réserve de semenciers (CRS)	0	0
<b>Total des coupes totales</b>	<b>1 770</b>	<b>1 770</b>
Éclaircie commerciale	20	20
Coupe progressive régulière	0	0
Coupe progressive irrégulière à régénération lente (CPIL)	70	70
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPIP)	0	0
Coupe de jardinage ou d'amélioration	0	0
<b>Total des coupes partielles</b>	<b>90</b>	<b>90</b>
<b>Total des activités de récolte</b>	<b>1 860</b>	<b>1 860</b>
% des coupes totales / récolte	95%	95%
% des coupes partielles / récolte	5%	5%

## Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

Traitements non commerciaux	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Ligniculture (essences à croissance rapide)	0	0
Plantation intensive (2 000 plants/ha)	40	40
Plantation de base (1 600 plants/ha)	500	500
Regarni	0	0
% des plantations dans les coupes totales	31%	31%
<b>Total des travaux de reboisement</b>	<b>540</b>	<b>540</b>
Nettoisement	200	200
Éclaircie précommerciale	0	0
Dégagement de la régénération naturelle	0	0
Dégagement de plantation	80	80
Élagage	0	0
<b>Total des travaux d'éducation</b>	<b>280</b>	<b>280</b>
Scarifiage partiel	130	130
Scarifiage en plein	540	540
<b>Total de la préparation de terrain</b>	<b>670</b>	<b>670</b>
<b>Total des travaux sans récolte</b>	<b>1 490</b>	<b>1 490</b>

## Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 950 000 \$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **873 300 \$**, soit 92 % du budget disponible.

## Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

## Possibilités forestières et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	218 600	0	0	0	19 600	31 500	0	1 300	0	271 000
<b>2023-2028</b>	<b>211 800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 000</b>	<b>30 500</b>	<b>0</b>	<b>1 300</b>	<b>0</b>	<b>262 600</b>
Δ	-3%	-	-	-	-3%	-3%	-	0%	-	-3%

## Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul et la détermination des possibilités forestières sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

Concernant les possibilités forestières de cette unité d'aménagement, la documentation antérieure à la période 2018-2023 peut être consultée dans la section *Archives* sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021